

Extrait du Dauphiné Libéré du 23 janvier.

## **JEAN-PIERRE BARBIER OUVRE SA PERMANENCE PARLEMENTAIRE À LA CÔTE-ST-ANDRÉ**



Jean-Pierre Barbier entouré de son équipe parlementaire (Catherine Sicot, Martine Charil et Jérôme Charvin), dans ses nouveaux locaux de La Côte-Saint-André, loués à la communauté de communes dont il assure également la présidence

Plus pratique, et surtout plus juste. En recentrant sa permanence parlementaire à La Côte-Saint-André, non loin de sa mairie de Penol, au milieu de son canton et là où siège sa communauté de communes du Pays de Bièvre-Liers, Jean-Pierre Barbier ne fait pas que gagner du temps. Le député UMP rectifie l'incohérence géographique nouvelle, née du redéploiement plus au sud de la 7<sup>e</sup> circonscription de l'Isère. « Rester à l'écoute des gens, sur le terrain »

Ses six premiers mois à l'Assemblée nationale l'ont conforté sur la nécessité de ne pas se déconnecter des réalités quotidiennes : « J'ai fait un courrier aux 1 800 associations pour leur dire que j'étais disponible, j'ai participé au plus grand nombre possible de cérémonies de vœux... »

Suivant les principes chers à son prédécesseur Georges Colombier, il a ciblé ses priorités : « Rester à l'écoute des gens, sur le terrain ». Où il sème les grains de ses préoccupations (agriculture, emploi, environnement...) pour tenter d'en faire récolter les fruits. Sans oublier de relayer, notamment en animant ses "ateliers du Rhône à la Bourbre", quelques sujets essentiels et sensibles : aujourd'hui le mariage pour tous, demain la laïcité...

Son immersion parisienne, à raison d'un déplacement par semaine, se poursuit sans heurts : « Un travail passionnant », effectué pourtant dans les rangs ingrats de l'opposition. « Mais je suis habitué à ce traitement au conseil général de l'Isère », sourit-il. Témoin de quelques échanges surréalistes, il observe en néophyte avide d'apprendre, pour mieux peser lorsque la roue politique aura tourné : « J'ai la chance d'être placé en haut à droite, d'où je vois tout le monde, et surtout une photographie de la France. Ce n'est pas la cour d'école, mais plutôt le théâtre de la démocratie, au sens noble du terme ».

Ses premières armes sont déjà faites (question orale, débats ministériels ou télévisés...), notamment au sein de sa commission, celle de la Défense nationale. « J'aurais souhaité l'économie et les finances, inaccessible, ou les affaires sociales. Mais je n'ai pas de regrets ». Six mois, cela reste effectivement bien court pour en avoir.

Pour assurer la visibilité de sa nouvelle permanence, Jean-Pierre Barbier organise une journée portes ouvertes jeudi 21 février de 9 h à 16 h. Plus d'infos sur [www.jeanpierrebarbier.fr](http://www.jeanpierrebarbier.fr)

### **la permanence**

L'équipe parlementaire de Jean-Pierre Barbier est constituée de Jérôme Charvin, Martine Charil (attachés parlementaires) et Catherine Sirot (secrétaire).

Elle se trouve depuis le 2 janvier au **6, avenue Jean-Jaurès, 38260 La Côte-Saint-André, Tél. 04 74 59 76 76.**

### **le territoire**

La septième circonscription de l'Isère regroupe les cantons de Saint-Jean-de-Bournay, La Côte-Saint-André, Beaurepaire

Virieu-sur-Bourbre, Le Grand-Lemps, Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, Roybon et une partie du canton de Roussillon.